



N° 89
27 juin 2001
Bimensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Directeurs au Secrétariat général du DFJ 2

Apéritifs de la Constituante 3



EMPLOI

33 postes vacants 4



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine 7



MEMENTO

Réservez votre nuit du 30 juin pour visiter les musées! 8



La presse s'est intéressée de près aux travaux de l'Assemblée constituante. Ici, le co-président René Perdrix, très entouré.

Nouvelle constitution: à vous de jouer!

L'Assemblée constituante vient de publier son avant-projet de nouvelle constitution vaudoise. La consultation des citoyens et des différents milieux démarre officiellement le 29 juin et durera tout l'été.

Ce texte contient plusieurs innovations de nature à intéresser les collaborateurs de l'Etat, voire à modifier leurs conditions de travail. Par exemple:

- l'allongement de la durée des législatures de quatre à cinq ans,
- le droit de vote et d'éligibilité sur les plans cantonal et communal accordé aux étran-

gers établis en Suisse depuis six ans,

- l'élection d'un président du Conseil d'Etat élu pour cinq ans par le peuple,
- l'abolition du référendum financier.

Tout citoyen du canton peut donner son avis sur tout ou partie de ce projet. Vous pouvez vous procurer le texte, enrichi de commentaires et de dessins de Mix et Remix, auprès du secrétariat de l'Assemblée constituante (place du Château 6, 1014 Lausanne, tél. 021/ 316 41 55). Vous pouvez également y accéder à partir du site internet de l'Etat de Vaud (www.vd.ch).

Planification financière 2002-2004: un effort de 300 millions de francs, et non de 900!

Le 18 juin, la FSF diffusait un communiqué concernant la planification financière 2002-2004 de l'Etat. Ce communiqué contenait une erreur importante. Il affirmait, en effet, que le Conseil d'Etat «veut imposer 900 millions d'économies supplémentaires à l'administration publique». En fait, il s'agit de 300 millions à réaliser progressivement sur trois ans en freinant la croissance des charges.

Il faut rappeler que la planification financière repose sur une hypothèse de crois-

sance économique optimiste (2% de croissance annuelle du PIB). Elle se traduit par une progression importante des recettes de l'Etat. Parallèlement, le Conseil d'Etat propose un ralentissement de la croissance des charges.

Les effets croisés de la reprise économique attendue et de la limitation de la croissance des dépenses permettront au Canton de retrouver les chiffres noirs en 2004. L'écart global entre les projections des départements et la planification financière du Con-

seil d'Etat s'élève à environ 900 millions.

Ce montant est constitué

- pour près des deux tiers par une augmentation des recettes liées à la croissance économique (environ 600 millions),
- pour un tiers par l'effort réalisé sur la croissance des charges (environ 300 millions).

Les départements devront ainsi réaliser un effort sur les nouvelles dépenses 2002-2004 de l'ordre de 300 millions de francs sur trois ans, et non pas 900 millions. — com

A louer: pour le 1er août 2001, à Lausanne, spacieux 3 pièces + hall, traversant, 2 balcons. Quartier des Mousquines, près du Parc de Mont-Repos, arrêt de bus devant l'immeuble. Prix actuel: 1176 francs charges comprises. Tél.: 079/ 664 27 85.

A donner: cuisinière électrique, 4 plaques, bon état. A prendre sur place à Nyon (au plus vite). Tél. prof. 021/316 63 55

A vendre: Lancia Augusta, année 1933, première série, entièrement et très soigneusement restaurée, toutes pièces d'origine, couleur: caisse bordeaux, ailes noires, 40'000 francs. Tél. au 024/ 441 92 66 ou 024/ 435 18 91. e-mail: emmanuelle.rognonlandry@tc.vd.ch

A vendre: caravane Esterel 31, 3 places, année 1988, en bon état. Tél. (soir) 024/ 426 09 89, (journée) 076/ 344 73 77

A vendre: Fiat Punto 55S, 1995, bleu, 69'000 km, en parfait état, 5400 francs. Tél. 021 / 316 61 24 (prof.) ou 021 / 625 44 35 (privé)

Couleurs inversées

Dans le numéro 88 de *La Gazette*, la carte du résultat de la votation cantonale du 10 juin concernant le décret du 6 décembre 2000 sur le regroupement de l'Ecole de pharmacie a paru avec une légende des couleurs exactement inversée. Le gris aurait dû correspondre aux proportions de «oui» inférieures à 50%, et le vert, évidemment plus dense sur la carte, aux communes qui ont accepté le décret. La rédaction de *La Gazette* prie les lecteurs d'excuser cette malencontreuse erreur.

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Le secrétariat général du DFJ se renforce

Un directeur des ressources humaines et un directeur financier entrèrent en fonction ces prochaines semaines.

Plus d'un milliard et demi de budget, près de 13 000 collaborateurs, ces deux indicateurs témoignent de la taille de «colosse» du DFJ où réformes, effectifs de classes et flux financiers ne cessent de se développer. Dans ce contexte, le Secrétariat général se doit de relever de nouveaux défis dans les domaines de la gestion des ressources humaines et des finances, à l'échelon du département, tout en garantissant des standards de qualité toujours plus élevés.

Une réflexion sur l'organisation du secrétariat général s'est engagée depuis la fin de l'année dernière et a notamment débouché sur la création de deux postes supplémentaires: celui de directeur des ressources humaines, qu'occupera M. Benoît Rohrbasser dès le 1er juillet, et ce-

lui de directeur de la division financière, qu'occupera M. Yves-Richard Demaurex dès le 1er septembre.

M. Benoît Rohrbasser, après quelques années d'expérience dans l'administration fédérale, a été chargé de la formation auprès de la direction générale des CFF de 1993 à 1998. Responsable de la formation des cadres, il a ensuite pris la direction du personnel de la société «CFF-FS Cargo». Depuis 1999, il occupe la vice-présidence du Syndicat suisse du personnel des transports (SEV). La disponibilité, le sens du leadership et la capacité de négociation de Benoît Rohrbasser sont trois des qualités que le comité de sé-



Benoît Rohrbasser

lection a fortement appréciées chez ce père de deux enfants possédant, entre autres titres, un brevet d'instituteur et une licence en lettres.



Yves-Richard Demaurex

M. Yves-Richard Demaurex, actuellement cadre supérieur de l'entreprise André & Cie, possède quant à lui une longue expérience internationale et a acquis de nombreuses compétences dans le domaine de la direction, de l'organisation et de la restructuration de sociétés. Né en 1953, il est licencié HEC et possède un diplôme postgrade de l'Université d'Harvard. Ce père de trois enfants a notamment collaboré avec des entreprises telles que Brown Boveri avant de rejoindre le groupe André en 1984. – DE

Adjoint du chef du Service de l'économie et du tourisme

Suite au départ de Mme Anne-Lise Moullet, Me Alain Jeanmonod rejoindra le DEC en qualité d'adjoint du chef du Service de l'économie et du tourisme (SET)



dès le 1er juillet. Il sera en charge de l'Office cantonal de la Police du commerce (OCPC) et apportera ses compétences juridiques aux autres entités du SET.

Né en 1971, licencié en droit de l'Université de Neuchâtel, titulaire du brevet d'avocat, Me Jeanmonod a effectué son stage au Ministère public neuchâtelois. Après avoir travaillé en qualité d'avocat indépendant, il a été conseiller juridique au Service de justice, de l'intérieur et des cultes de l'Etat de Vaud.

En sa qualité de responsable de l'OCPC, Me Jeanmonod assurera notamment la mise en place coordonnée (Confédération, cantons, communes) des tâches d'inspection, l'adaptation des lois, la modernisation de la gestion générale de la police du commerce et l'intensification des relations avec ses partenaires.

Il assumera également la gestion du personnel de l'OCPC, le représentera auprès des autorités et donnera des cours dans le cadre de l'attribution des patentes.



Mais que fait-on aux apéritifs de la Constituante?

Entre un petit four et un verre du cru, une vingtaine d'invités concernés par les dernières décisions adoptées par l'Assemblée constituante vient y apporter ses commentaires. Le 14 juin passé, la sixième et dernière édition des apéritifs débattaient des relations entre l'Etat et l'Eglise.

Prendre le pouls des principaux intéressés: tel pourrait être grossièrement dit le but principal des apéritifs de la Constituante dont la sixième et dernière édition s'est déroulée le 14 juin à la buvette du Grand Conseil. Le thème en était les relations entre l'Etat et l'Eglise, sujet sur lequel l'Assemblée plénière a rendu ses décisions lors de sa séance du 8 juin.

Classé sujet «chaud» lors des travaux préparatoires de l'Assemblée, le dossier Eglise-Etat a même nécessité la création d'une sous-commission, présidée par Anne-Marie Bolinger, afin de permettre un travail plus efficace de ses dix membres. Les démons de la controverse ne sont toutefois pas parvenus à se glisser dans les débats de la sous-commission et de l'Assemblée plé-



Anne-Marie Bolinger, présidente de la sous-commission «Eglise-Etat» aux côtés de Gérard Buhlmann, président de la commission «Rôle, tâches de l'Etat, finances»

nière. Au final, l'Eglise ne quitte pas le giron de l'Etat qui lui reconnaît un rôle social nécessaire «à la transmission des valeurs fondamentales» de ce canton. Dans la foulée, les constituants ont retiré à l'Eglise évangélique réformée son

statut privilégié d'institution nationale pour lui conférer, ainsi qu'à l'Eglise catholique romaine, celui d'institution de droit public. Quant à la communauté israéliite, elle obtient, du fait notamment de son enracinement durable, le statut d'institution d'intérêt public.

Décisions parmi d'autres qui sont aujourd'hui soumises à la consultation publique mais qui ont d'abord été présentées lors d'une préconsultation dans le cadre du dernier apéritif conduit par Gérard Buhlmann, président de la commission, et Anne-Marie Bolinger. Etudiants et doyens de la faculté de théologie, délégués des différentes églises catholiques et protestantes ainsi que le président de la communauté israéliite ont pu y manifester essentiellement leur satisfaction teintée de quelques interrogations. – AG

La Loi et l'Accord

L'accouchement de la nouvelle loi sur le personnel est plus laborieux que prévu. Les débats au sein de la commission du Grand Conseil ont fait resurgir les oppositions politiques traditionnelles à propos de la fonction publique. A droite, on cherche à assouplir le statut des employés, pour le faire ressembler davantage à celui du secteur privé. A gauche, on cherche à récupérer les avantages «acquis» du statut actuel, notamment au chapitre de la Caisse de pensions. On ne saurait reprocher au Grand conseil de débattre de la loi sous tous ses aspects, puisque c'est son rôle et sa compétence. Cependant, les députés savent aussi que si la loi qu'ils adoptent s'éloigne trop de l'accord signé entre le Conseil d'Etat et la FSF, elle risque d'être mal acceptée par les principaux intéressés. Et de présenter de sérieuses difficultés d'application.

L'une des propositions les plus risquées à cet égard est probablement celle qui tend à rétablir un lien entre l'évaluation du collaborateur et son salaire. Ce serait réintroduire le salaire au mérite. Or l'une des leçons de la négociation entre le Conseil d'Etat et les associations est précisément que le salaire au mérite n'est pas souhaité dans l'administration vaudoise. L'entretien d'évaluation, tel qu'il est conçu dans l'accord Conseil d'Etat – FSF, a pour but de développer l'aptitude du collaborateur à accomplir les tâches dont il est chargé. Il devrait aussi aider le chef à améliorer son style de conduite. Ces buts ne peuvent être poursuivis que dans un climat de franchise, d'ouverture et de confiance. On voit mal comment un entretien d'évaluation pourrait être franc et ouvert s'il avait à la clé des conséquences, qu'elles soient positives ou négatives, sur le salaire de la personne évaluée.

Aujourd'hui, le syndicat SUD, qui n'a pas signé l'accord avec le Conseil d'Etat, mène une campagne auprès des collaborateurs des départements chargés de tester le guide d'entretien d'évaluation qu'a élaboré le Service du personnel. Il présente l'entretien comme un instrument destiné à justifier des réductions de salaire, des transferts contraints et des licenciements. Si le Grand Conseil rétablissait le salaire au mérite, il donnerait finalement raison à SUD, renvoyant le Conseil d'Etat et la FSF sur le banc des naïfs de bonne volonté. On peut faire plus sage.

Laurent Rebeaud



Deux nouvelles députées

Suite aux démissions des députés Jean-François Kurz et Robert Jordan, entrent au Grand Conseil le 1er mai 2001:

Anne-Marie Dick, secrétaire, domiciliée à Signy-Avenex, élue libérale de l'arrondissement de Nyon.



Jacqueline de Quattro, avocate, domiciliée à La Tour-de-Peilz, élue radicale de l'arrondissement de Vevey.

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise

Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature (sans autre mention particulière): 11 juillet 2001

DFIN Département des finances

Employé-e d'administration auprès de l'Office d'impôt de Lausanne-District 100%

Mission: auprès d'une petite équipe, gestion et suivi de dossiers du contentieux; traitement des réquisitions de poursuites et contacts avec les contribuables (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Préférence donnée à une personne dynamique, précise, consciencieuse, autonome et au bénéfice de quelques années d'expérience dans le domaine du contentieux.

Renseignements: Mme Brigitte Panchaud, tél. 021/316 24 01.

Adresse: réf. 2879, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Jomini 8, CP177 – 1018 Lausanne 18.

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Conseiller/ère juridique A auprès du Service de justice, de l'intérieur et des cultes 100%

Mission: au service de l'Administration et du Conseil d'Etat, donner des avis de droit, instruire des recours, rédiger des projets de décision à un niveau gouvernemental et élaborer des textes normatifs. Travail intéressant, autonome et varié au sein d'une équipe spécialisée (cl. 27-31).

Profil: brevet d'avocat.

Renseignements: M. Jean-Paul Jubin, tél. 021/316 45 45.

Adresse: réf. 2875, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, M. Olivier Meuwly, Rue Cité-Derrière 17 – 1014 Lausanne.

(2 postes) Surveillant-e à la Prison de la Tuilière à Lonay 50% et 80%

Mission: dans une petite équipe dynamique et soudée, surveillance pendant travail, sport, promenades, etc. Ouverture et fermeture des cellules. Participation à certaines activités (sport, animation). Contacts humains avec les détenu-e-s. Horaires irréguliers + nuit (cl. 12-14).

Profil: CFC d'au moins 3 ans ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans environ. Casier judiciaire vierge, nationalité suisse, permis de conduire, esprit d'équipe, sens des responsabilités. Age minimum 23 ans.

Renseignements: M. Hausammann, tél. 021/804 59 00.

Adresse: réf. 2871 (à 80%) et 2872 (à 50%), Prison de la Tuilière, Direction, CP 80 – 1027 Lonay.

Employé-e principal-e d'administration auprès de la Préfecture d'Yverdon 90%

Mission: gérer l'administration du secrétariat de la Commission de conciliation en matière de baux, gérer la correspondance du Préfet, organiser assemblées et réunions avec les autorités communales et les responsables régionaux. Participer activement à toutes les tâches administratives courantes d'une préfecture (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Expérience de l'Administration cantonale ou communale; capacité d'adaptation rapide; aptitude à seconder un chef de bureau, sens de l'organisation, bonnes capacités rédactionnelles, disposition à se former. Bonnes connaissances de Word, Excel.

Renseignements: M. Thierry Perey, tél. 024/425 16 61.

Adresse: réf. 2880, Mme Pierrette Roulet-Grin, Préfet d'Yverdon, Rue de la Plaine 5 – 1400 Yverdon.

Employé-e d'administration pour la Chancellerie – Démarche de modernisation 100%

Mission: suivi comptable du programme de réallocations de ressources. Centrale téléphonique. Courrier (ouverture et suivi). Correspondance diverse. Fichiers d'adresses. Mise à jour de la base de données «Lotus Notes». Classement. Recherche d'informations. Organisation de séances, prise de procès-verbaux (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Langue maternelle française. Excellente orthographe. Goût des chiffres. Maîtrise de Word, Excel et Powerpoint. Sens de l'organisation, autonomie et dynamisme.

Renseignements: Mme Karine Hurni, tél. 021/316 25 46.

Adresse: réf. 2874, Chancellerie de l'Etat, Démarche de modernisation, M. Jean-Philippe Bezat, BAP – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au Service pénitentiaire 45%

Mission: au sein d'une petite équipe; activité dans le domaine de la comptabilité centrale du Service pénitentiaire et plus particulièrement de la facturation, de l'encaissement de créances ainsi que des opérations de clôture annuelle. Partenaire des services comptables des établissements pénitentiaires vaudois, consolider certains résultats provenant de ces derniers et leur transmettre des informations sur les procédures comptables de l'Etat (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans), ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Expérience de 3 ans dans le domaine comptable. Intérêt pour les chiffres, rigueur, précision, capacité d'adaptation et faculté de travail en équipe. Maîtrise des outils informatiques de base.

Renseignements: M. Jean-Yves Girod, tél. 021/316 48 14.

Adresse: réf. 2876, Service pénitentiaire, M. Jean-Yves Girod, Cité-Devant 14 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration auprès du Service de justice, de l'intérieur et des cultes – Préfecture de Cossonay 35%

Mission: contribuer à la gestion administrative de la préfecture et à certains dossiers particuliers aux préfectures (Commission d'apprentissage, Commission de conciliation, amendes préfectorales, etc.). Assurer l'accueil téléphonique et la réception au guichet (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce, CFC d'employé-e de bureau (formation 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Bonnes connaissances informatiques Word, Excel, facilité de contact.

Renseignements: Mme Francine Guignard, tél. 021/863 61 30.

Adresse: réf. 2885, Préfecture de Cossonay, M. Robert Chanson, rue des Laurelles 6 – 1304 Cossonay.

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Maître-esse de l'enseignement spécialisé ou Instituteur auprès du Service de l'enseignement spécialisé – Centre thérapeutique de jour pour adolescents (CTJA) 50 à 75%

Mission: enseignement niveau 7 à 9 + niveau gymnase. Responsable pédagogique.

Profil: brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires, brevet du Séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé, brevet pour l'enseignement dans les classes de développement ou brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes enfantines avec charge d'enseignement en classes de 1ère et 2e années primaires. Expérience dans les domaines des troubles de la personnalité et du comportement. Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à gérer une petite équipe (3 personnes). Formation scientifique ou éventuellement commerciale.

Renseignements: M. Laurent Holzer, tél. 021/314 17 30.

Adresse: réf. 2888, Centre thérapeutique de jour pour adolescents, M. Laurent Holzer, Beaumont 48 – 1012 Lausanne.

Maître-esse d'enseignement professionnel supérieur (branches scientifiques et techniques) auprès de la Haute Ecole de Gestion du canton de Vaud (HEG-Vd) 50 à 100% (à déterminer)

Mission: enseignement de l'informatique; participation à des projets de recherche et développement et/ou à des mandats (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans environ dans un établissement secondaire supérieur. Spécialiste dans un ou plusieurs des domaines suivants: architectures distribuées et intégration de systèmes; programmation et environnement de développement; modélisation orientée objet; groupware; bases de données.

Renseignements: Mme Laurence Larghi, tél. 021/624 27 41.

Adresse: réf. 2873, Haute Ecole de Gestion du canton de Vaud, M. Ernest Schär, Av. Collonges 2 – 1004 Lausanne.

Conseiller/ère en orientation A ou B auprès de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) à Aigle 50%

Mission: Le conseiller ou la conseillère en orientation reçoit jeunes et adultes afin de les aider à élaborer un projet scolaire ou professionnel. Par des entretiens psychologiques, des examens psychotechniques, il/elle évalue avec le/la consul-

tant-e ses ressources, ses potentialités, ses motivations et ses acquis afin de lui apporter le meilleur appui. Le travail en orientation inclut également l'information scolaire et professionnelle, la maîtrise d'une vaste documentation et, le cas échéant, le recours à divers partenaires institutionnels ou privés pour atteindre l'objectif fixé en plein accord avec le/la consultant-e.

Profil: licence en psychologie, mention orientation scolaire et professionnelle, ou titre jugé équivalent. Pratique de 2 ans environ comme conseiller/ère en orientation, diplôme post-licence de conseiller en orientation ou titre jugé équivalent.

Renseignements: M. Laurent Buhner, tél. 024/466 31 68.

Adresse: réf. 2881, DFJ, Secrétariat général, M. Fabien Loi Zedda, rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne.

Adjoint A (Conseiller scientifique) auprès du Secrétariat général – Office des écoles en santé 30%

Mission: le/la conseiller/ère scientifique de l'ODES participera à la direction de cet office en qualité de plus proche collaborateur/trice de ses directeurs pédagogique et médical. Il/elle examinera de nombreux projets de prévention et de promotion de la santé et formulera à leur sujet un avis d'expert. Selon ses compétences et sa disponibilité, son taux d'engagement pourrait être porté à 50%, avec un accent supplémentaire sur la gestion des situations de crise (cl. 29-32).

Profil: titre universitaire, avec pratique de 8 ans en règle générale dès son obtention, licence universitaire, brevet d'aptitude à l'enseignement, et formation complémentaire en prévention et en promotion de la santé. Un titre universitaire dans le domaine de la promotion de la santé, complété par une formation dans l'enseignement, peut aussi convenir. 4 ans d'expérience en santé scolaire et dans l'enseignement; connaissances approfondies en santé publique et communautaire. A l'aise avec la médiation, la pédagogie participative, l'animation de groupes et la gestion de projets. Bonnes connaissances d'anglais et d'allemand nécessaires.

Renseignements: M. François Delessert, tél. 021/623 37 80.

Adresse: réf. 2882, DFJ, Secrétariat général, M. Fabien Loi Zedda, rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne.

Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration au Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation à Nyon 50%

Mission: accueil et réception (élèves, maître-sses, téléphones), correspondance, gestion de différents dossiers relatifs au fonctionnement du gymnase (inscriptions, remplacements, écologie, etc.).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Autonomie et sens de l'initiative. Bonne présentation. Sens des relations humaines. Capacité avérée en matière d'organisation, sens des responsabilités et aptitude au travail en équipe. Expérience du traitement de texte et des logiciels courants (Excel, Filemaker).

Renseignements: Mme Josie Clerc, tél. 022/361 24 37.

Adresse: réf. 2883, Gymnase de Nyon, Mme Josie Clerc, CP 2214, 1260 Nyon 2.

Adjoint-e C auprès de l'UNIL – Rectorat (site de Dorigny) 100%

Mission: adjoint-e du vice-recteur chargé du Service des enseignant-e-s de l'Université. Amélioration et suivi des procédures administratives et financières concernant les enseignant-e-s. Participation à l'établissement et au contrôle du budget du personnel enseignant. Gestion des postes. Développement de la politique de gestion des ressources humaines (cahiers des charges, évaluations, plans de carrière). Suivi des plans d'études et des modifications des règlements touchant l'enseignement et la recherche, la création d'instituts et de départements. Participation aux projets conduits par le vice-recteur. Conseil et renseignements sur les procédures internes (facultés, enseignant-e-s) et externes (Administration cantonale, Conférence universitaire suisse, etc.) (cl. 24-28).

Profil: titre universitaire. Pratique de 3 ans environ. Exigé: expérience en entreprise, si possible dans le domaine des ressources humaines, connaissances de comptabilité. Bonnes connaissances d'anglais et d'informatique (bureautique, bases de données, Internet). Sens de l'organisation, bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles (esprit d'équipe, diplomatie), discrétion. Souhaité: Connaissance du milieu académique.

Renseignements: M. Jörg Winistorfer, tél. 021/692 20 41.

Adresse: réf.2892, UNIL, Bureau de gestion du personnel de l'Université – BRA – 1015 Lausanne.

Employé-e d'administration à l'UNIL, Rectorat – Bureau des immatriculations et inscriptions (site de Dorigny) 100%

Mission: renseignements écrits et par téléphone sur les conditions d'accès aux études universitaires. Information aux étudiant-e-s. Gestion des dossiers des étudiant-e-s, saisie informatique, procédures d'immatriculation, mutations, archivage, impression d'attestations et de cartes d'étudiant, encaissement de taxes et émoluments divers. Secrétariat de la responsable du bureau. Gestion des dossiers des doctorant-e-s et des candidat-e-s au diplôme de biologiste, vérifications annuelles, facturation de taxes (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Exigé: bonnes connaissances d'anglais (parlé et écrit, y compris rédaction). Excellentes aptitudes de bureautique (Word, bases de données, Internet). Sens de l'organisation, autonomie, entretient, discrétion. Souhaité: connaissance d'une troisième langue.

Renseignements: Mme Carine Ruessmann, tél. 021/692 21 08.

Adresse: réf. 2887, UNIL, Bureau de gestion du personnel de l'Université – BRA – 1015 Lausanne.

Employé-e d'administration au Service de la formation professionnelle 100%

Mission: activité variée et motivante en collaboration avec les milieux professionnels au sein d'une équipe dynamique (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans en règle générale. Bonnes connaissances des outils informatiques de base (Word, Excel, Access), précision, esprit d'initiative, sens de l'organisation, facilité de contact et entretient.

Renseignements: M. Marc Morandi, 021/316.63.64.

Adresse: réf. 2897, Service de la formation professionnelle, M. Marc Morandi, Rue St-Martin 24 – 1014 Lausanne.

Préparateur/trice auprès de l'UNIL – Faculté des sciences – Institut de chimie minérale et analytique (site de Dorigny) 100%

Mission: préparateur/trice au magasin du bâtiment de chimie ainsi qu'au Collège propédeutique. Distribution de la verrerie de laboratoire, des produits chimiques et des cylindres de gaz. Gestion des stocks sur ordinateur. Réception et évacuation des solvants usés et des déchets spéciaux. Surveillance des stocks, commandes de matériel et de produits chimiques, mise en place des livraisons. Préparation des places de travail pour les travaux pratiques, entretien du matériel et de la verrerie, inventaires semestriels. Organisation des laboratoires pour le cours d'introduction et les examens pratiques des apprenti-e-s laborant-ine-s (cl. 10-12).

Profil: CFC de droguiste, CFC d'au moins 3 ans jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent. Exigé: connaissances de bureautique (Word, Excel). Manipulation correcte des produits chimiques. Connaissance des règles de sécurité des laboratoires. Autonomie, bonnes qualités relationnelles (travail en équipe, contacts avec les étudiant-e-s), sens du service, flexibilité. Souhaité: connaissance scolaire d'une autre langue (allemand, anglais ou italien).

Renseignements: M. Jean-Luc Marendaz, tél. 021/693 38 20.

Adresse: réf. 2886, UNIL, Bureau de gestion du personnel de l'Université – BRA – 1015 Lausanne.

Employé-e d'administration auprès de la Direction du service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation 90%

Mission: préparation puis envoi, sur la base de courrier dicté par dictaphone, de lettres de 1 à 3 pages environ, de procès-verbaux et de rapports ou de documents destinés à publication (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Habitude de travailler sur la base de courrier dicté par dictaphone.

Renseignements: M. Pierre Gervais, tél. 021 /316 34 03.

Adresse: réf. 2891, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, M. Philippe Lavanchy, rue Couvaloup 13 – 1014 Lausanne.

DINF Département des infrastructures

(3 postes) Cantonnière/ère des routes cantonales au Service des routes, voyer du 6^e arrondissement à Yverdon-les-Bains 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons, assurer le service hivernal (horaires irréguliers), entretenir les chaussées et leurs annexes et surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: âgé-e de 20 ans au moins, formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. En possession d'un permis de conduire et pour les étrangers, d'un permis C.

Particularités: domicile imposé à Bullet et environs (réf. N°2794), à Lignerolle et environs (réf. N° 2795) et à Cronay et environs (réf. N° 2796).

Renseignements: M. Jacques Thoeni, tél. 024/ 425 43 22.

Adresse: réf. 2794, 2795 ou 2796, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389 - 1401 Yverdon-les-Bains.

Employé-e d'administration au sein du Secrétariat général 100%

Mission: participer au bon fonctionnement de l'unité comptable du DINF, en particulier dans le domaine de la gestion et du contrôle des débiteurs du département; travaux comptables. L'ensemble de l'activité sera exécuté dans un esprit de collaboration, de discrétion, de précision, garant d'un travail de qualité et respectueux des délais. (cl.10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce, CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Autonomie, esprit d'équipe. Maîtrise des outils bureautiques, particulièrement d'Excel.

Renseignements: M. Daniel Bartl, tél. 021/316 73 80.

Adresse: réf. 2890 DINF, Secrétariat général, M. Daniel Bringolf, place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne.

OJV Ordre judiciaire vaudois

Secrétaire juriste auprès de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de La Côte à Morges 50%

Mission: rédaction des décisions ou des ordonnances de clôture d'enquête, participation aux audiences, recherches juridiques, éventuellement gestion des dossiers (courrier, tenue du procès-verbal des opérations, téléphones, etc.) (cl. 22-25).

Profil: licence en droit. Maîtrise du français, goût pour la rédaction, traitement de texte, sens de l'organisation.

Renseignements: M. J.-M. Ruede, tél. 021/803 91 00.

Adresse: réf. 2878, M. le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de La Côte, Place St-Louis 4, CP 136 – 1110 Morges 1.

Spécialiste d'opérations A, B ou C ou employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Moudon-Oron 100%

Mission: contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

Profil: pratique de 3 ans environ comme spécialiste d'opérations B, CFC d'employé-e de commerce, CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent, attestation de perfectionnement, pratique dans un office de poursuites et faillites (pour un poste de spécialiste d'opérations B ou A). Le/la titulaire sera appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service.

Renseignements: M. H. Fracheboud, préposé, 021/905 97 97.

Adresse: réf. 2877, M. le Préposé aux poursuites et faillites de l'arrondissement de Moudon-Oron.

Greffier/ère substitut-e A, B, C ou D au sein du Tribunal administratif 100% ou 2x 50%

Mission: collaborateur/trice personnel/le du juge, le/la greffier/ère substitut-e assiste en audience et rédige des arrêts. Il/elle instruit lui/elle-même certaines affaires, par délégation, ce qui inclut la préparation de rapports ou de projets d'arrêts.

Profil: brevet d'avocat, doctorat en droit, licence en droit avec thèse ou licence en droit et pratique. Lecture de l'allemand juridique. Rédaction française aisée.

Renseignements: M. Alain Zumsteg, tél. 021/316 12 50.

Adresse: réf. 2889, M. le Président du Tribunal administratif, Av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne.

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Architecte B ou C auprès du Service de la santé publique 50%

Mission: traiter la correspondance relative aux aspects architecturaux des EMS. Analyser la conformité des projets architecturaux des EMS. Visiter comme conseiller/ère technique les EMS. Participer à l'élaboration et au jugement de concours d'architecture d'EMS.

Profil: diplôme d'architecte EPF, titre universitaire, inscription au REG A ou titre jugé équivalent; diplôme d'architecte ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Aisance et rigueur dans la rédaction de courrier et de procès-verbaux. Capacité de synthèse après lecture rapide de documents. Connaissance en matière immobilière (prix de la construction, baux, exigences architecturales en matière sanitaire et de sécurité). Capacité pour les contacts et les négociations. Facilité dans la gestion de multiples projets en parallèle. Goût pour le classement des dossiers.

Durée du contrat: environ 5 à 6 mois.

Renseignements: M. Frédéric Baldy-Moulinier, tél. 021/316 42 11.

Adresse: réf. 2884, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Cité-Devant 11, 1014 Lausanne.

Micro-informaticien-ne pour l'Unité informatique – Secrétariat général 100%

Mission: traitement des demandes reçues au Help Desk, recherche des solutions. Assistance et soutien aux utilisateurs. Gestion et résolution des demandes de maintenance du progiciel comptable. Formation métier sur le produit. Gestion de l'historique des pannes. Environnement: progiciel comptable ProConcept sur base de données Oracle, outils micro-informatiques. (cl. 15-18).

Profil: CFC jugé utile à la fonction, Ecole technique ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale, dont 2 dans le domaine informatique. Expérience dans les activités de support et d'assistance clients. Maîtrise des outils micro-informatiques. Connaissance de l'environnement comptable ou financier.

Renseignements: M. Philippe Coste, 021/316.50.45.

Adresse: réf. 2896, DSAS – Unité informatique, M. Philippe Coste, BAP – 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration auprès du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) – Coordination des CSR/CSI – RAS 50%

Mission: assurer le secrétariat de l'adjointe, cheffe de la coordination des CSR/CSI; du ou des chefs de projets; des séances mensuelles SPAS-Autorités d'Application, des séances mensuelles du Bureau de la Conférence des directeurs, des rencontres (séminaires, forum, conférences) organisées par l'unité; des séances de la Commission de formation (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Autonomie. Connaissance des outils informatiques modernes et aisance dans leur utilisation, maîtrise du français et aisance rédactionnelle, prise de notes, capacité à développer une base de données, aptitude à la création et à la gestion de tableau de calcul, de graphique et de présentation; allemand courant et notions d'anglais.

Renseignements: Mme Anne Lemaire, tél. 021/316 52 56.

Adresse: réf.2893, Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), Mme Anne Lemaire, BAP, Casernes 2, CP – 1014 Lausanne.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e d'administration pour la Police cantonale – Centre de la Blécherette, Le Mont s/Lausanne 100%

Mission: dactylographie, courrier, téléphone. Appui aux enquêtes (audition, fichiers d'enquêtes). Statistiques et planification (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, CFC de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Maîtrise du français. Connaissances de base en allemand et en anglais. Maîtrise de Word office, Excel, Power Point, Lotus Notes. Expérience bancaire ou fiduciaire bienvenue. Sens des responsabilités et de l'initiative. Esprit d'équipe, flexibilité, capacité d'adaptation. Véhicule recommandé (facilité de parage mais absence de transport public à proximité).

Renseignements: M. D. Delaplace, tél. 021/644 86 70.

Adresse: réf. 2870, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

Aide de police auprès de la Police cantonale – Centre d'intervention régional de Bursins 100%

Mission: gère les téléphones et radiotéléphones; accueille et renseigne les visiteurs; divers travaux simples de bureau et tenue à jour de répertoires (cl. 7-11).

Profil: effectue des tâches simples de police, seule ou sous les ordres d'un-e fonctionnaire de police. Permis de conduire, 25 à 40 ans, connaissances de base en informatique. Aptitude à supporter des horaires irréguliers. Pas d'inscription au casier judiciaire. Discretion obligatoire. Véhicule recommandé (facilité de parage mais absence de transport public à proximité).

Renseignements: M. Jean-Michel Dumartheray, tél. 021/824 09 21.

Adresse: réf. 2894, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

Aide de police auprès de la Police cantonale/gendarmerie – Intendance au Centre de la Blécherette, Le Mont s/Lausanne 100%

Mission: gestion et suivi des stocks de mobilier, de matériel et d'habillement; entretien et réparation, livraisons, nettoyage et entretien des locaux de l'intendance (cl. 7-11).

Profil: effectue des tâches simples de police, seule ou sous les ordres d'un-e fonctionnaire de police. Permis de conduire, 25 à 50 ans, connaissances de base en informatique, pas d'inscription au casier judiciaire et totale discrétion. Véhicule recommandé (facilité de parage mais absence de transport public à proximité).

Renseignements: M. Pierre Cavin, tél. 021/644 84 28.

Adresse: réf. 2895, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

FAREAS Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile

(2 postes à 100%) (1 poste à 50%) d'éducateur-trice-s auprès du foyer pour requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s de Vevey 50% et 100%

Mission: en collaboration avec l'Office du tuteur général, la mission est d'accompagner au quotidien les jeunes MNA placés au foyer, d'élaborer avec le jeune un projet de vie et de favoriser son insertion en tenant compte du cadre légal, des conditions de séjour, de la réalité administrative et de son potentiel.

Profil: diplôme ou CFC en relation avec la fonction (indispensable). Casier judiciaire vierge.

Renseignements: Mme Véronique Gross, tél. 021/923 82 20.

Adresse: FAREAS, réf. MNA, Service des ressources humaines, Rue du Bugnon 42 – 1020 Renens.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité
Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



Les décisions de la quinzaine

DINF

Département des infrastructures

Méto M2: Le DINF adjuge les lots du système de transport

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, a informé le Conseil d'Etat de la prochaine adjudication des lots du système de transport du méto M2 Ouchy – Epalinges. Les commandes ne deviendront effectives qu'après la décision du Grand Conseil et le vote du peuple, durant l'année 2002. Le Conseil d'Etat doit encore auparavant, en janvier 2002, adopter l'exposé des motifs du méto M2 à l'intention du Grand Conseil. S'il décidait à cette date d'un report du projet de plusieurs années, l'entier de la procédure d'appel d'offres serait à recommencer.

Pierre Imhof, responsable de la communication M2, tél. 021/316 70 05 et 079/253 47 87

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Pas de «C» sur les documents officiels de la période nazie

Aucune autre lettre distincte que le «J» pour les Juifs (tampon dont traite le rapport Lasserre de juin 2000) n'a été apposée sur les courriers ou sur les rapports de police vaudois. C'est ce qu'une importante étude menée par le directeur des Archives cantonales, Gilbert Coutaz, met en évidence, en réponse à l'interpellation du député Jean-Paul Dudt. Le voile est également levé sur la lettre «C» qui inquiétait l'interpellateur: les investigations prouvent qu'elle ne signifie pas «communisme», mais «contrôle de départ» et qu'elle n'a été apposée que sur des fichiers internes à l'administration. Cela étant, le rapport rappelle le combat mené contre le communisme par les autorités suisses et vaudoises de l'époque.

Gilbert Coutaz, archiviste cantonal, 021/ 3163711

Fonds vaudois pour la recherche historique: pas opportun aux yeux du Conseil d'Etat

En septembre 2000, le député Michel Glardon a développé un postulat demandant au Conseil d'Etat d'étudier la création d'un fonds vaudois pour la recherche historique. Cette idée fait suite à la publication du «Rapport Lasserre», qui démontre, selon le député, que le passé récent du Canton présente plusieurs pistes de recherche encore en friche. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat estime inopportun d'institutionnaliser, «d'étatiser» en quelque sorte, une recherche historique vis-à-vis de laquelle tant le commanditaire que le chercheur doivent garder une totale liberté qui seule peut garantir l'objectivité d'une étude et de ses conclusions.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021/ 316 33 00

Politique extérieure: convention acceptée

La convention relative à la négociation, à la ratification, à l'exécution et à la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger, récemment étudiée par une commission interparlementaire, a été acceptée par le Conseil d'Etat et transmise au Grand Conseil. Cette convention permettra d'associer les Grands Conseils à la phase de négociation des conventions et des traités avec l'étranger. Les députés bénéficieront ainsi d'une information plus complète sur la politique extérieure et pourront, par l'intermédiaire de la Commission permanente des affaires extérieures, influencer les lignes directrices des mandats de négociation.

Morella Fruiger, Adjointe, Secrétaire aux affaires intercantionales, 021/ 316 44 12

Formation des candidats juges au Tribunal administratif et au Tribunal cantonal

La députée Isabelle Moret demande, par voie d'initiative parlementaire, que la loi exige une formation juridique pour les candidats à un poste de juge au Tribunal cantonal ou au Tribunal administratif. Le Conseil d'Etat n'entend pas donner suite à cette initiative. L'exigence formelle d'une formation juridique n'existe pas dans les autres cantons, ni pour les candidats juges au Tribunal fédéral. Le Grand Conseil vaudois a plusieurs fois écarté une telle exigence, pour garder la possibilité d'élire à l'Ordre judiciaire un candidat de valeur même s'il ne détient pas de diplôme particulier.

Me Alain Jeanmonod, Secrétariat général, 021/ 316 40 00

DEC

Département de l'économie

Oui à la modification de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger

Faisant suite à une consultation fédérale sur l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), le Conseil d'Etat répond qu'il approuve les nouvelles modalités. L'avant-projet propose en effet de ne plus imputer aux contingents cantonaux les transferts de propriété entre étrangers ou dans les cas de rigueur et de n'imputer qu'une seule unité de contingent lors de transferts de parts de copropriétés. Cet assouplissement satisfait le gouvernement vaudois car, suite à une forte progression des ventes immobilières, le contingent 2000 (160 unités) a été rapidement épuisé, de même que les 80 unités supplémentaires accordées sur le contingent des unités non utilisées par les autres cantons.

Anne-Claude Chatton, juriste - Christine Mercier, juriste, 021/ 316 60 08

Mesures au sujet des chiens dangereux ou de combat

En réponse à un postulat de la députée Doris Cohen-Dumani demandant que des mesures urgentes soient prises à l'égard des chiens dangereux ou de combat, le Conseil d'Etat énumère une série de mesures actuellement à l'étude: définition du chien dangereux et du chien potentiellement dangereux, listes communales de recensement des chiens, rè-

glement communal sur la police des chiens, surveillances des chiens par les propriétaires et capacité d'intervention de ces derniers lors de problèmes, mesures de prévention, annonce des chiens égarés, annonce des chiens dangereux, enquêtes systématiques lors de plaintes, mise en fourrière et expertise des chiens reconnus dangereux ou potentiellement dangereux, interdictions temporaire ou définitive de détenir un chien et, enfin, organisation de cours pour les détenteurs.

Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021/ 316 38 78

DFIN

Département des finances

Conditions à la réalisation du projet de méto

En répondant à une interpellation du député Michel Cornut, le Conseil d'Etat explique pourquoi et comment le gouvernement a décidé de subordonner la construction du méto M2 à l'accomplissement de mesures d'assainissement des finances. Avant de décider cet investissement important, le Conseil d'Etat voulait disposer d'une vision globale des revenus et des charges. Dans cette optique, il a commandé une étude sur l'impact financier de la construction du méto sur les finances cantonales (étude Dexia). En adoptant la planification financière, le Conseil d'Etat a conclu que la construction du méto restait possible et souhaitable, mais qu'il fallait au préalable faire les premiers pas conduisant à des comptes équilibrés. Un résumé de l'étude Dexia peut être retiré au BIC, pl. du Château 6.

Charles Favre, Chef du Département des finances, 021/ 316 20 01

Nouveau règlement fixant les tarifs des prestations du SCRIS

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement fixant les tarifs des prestations du SCRIS. L'ancien règlement a été appliqué durant plus de 7 ans sans modification. Au vu de l'évolution des technologies (sites internet, messageries, banque de données) et des nouvelles orientations des principes de facturation, une refonte du règlement était indispensable.

Jean Campiche, chef de service, 021/ 316 29 40

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Aménagement du temps de travail pour les jeunes talents dans le domaine de la culture et du sport

Le Conseil d'Etat, dans sa réponse à un postulat du député Olivier Français sur l'aménagement du temps de travail des jeunes talents dans le domaine de la culture et du sport, propose la création de centres polysportifs regroupant ces élèves tout en assurant leur intégration à l'école ordinaire. Le Conseil d'Etat, de plus, propose aux associations sportives de prendre en charge la part non scolaire de ces réalisations. Il rappelle cependant que la réalisation de ces projets dépend de l'assainissement de la situation financière du Canton.

DFJ, Christian Cornamusaz, 021/ 316 31 66

Réservez votre nuit du 30 juin: les musées vous invitent

Des ateliers pour enfants, des projections, des concerts, des visites guidées, des dégustations et des artistes aux rendez-vous de la Nuit des Musées lausannois.

Lausanne vivra une grande première à l'occasion de la nuit du 30 juin prochain. Une nuit folle organisée par 19 musées de Lausanne et de Pully qui, à l'exemple d'expériences similaires vécues à Berlin, Zurich, Bâle et Vevey-Montreux, ouvrent leurs portes, l'espace d'une nuit, jusqu'à 1 heure du matin. Juste à temps pour finir ensuite la nuit en beauté en allant partager ses émotions à l'enseigne du 20e musée, le bien nommé *Musée éphémère*, qui propose un cocktail d'animations et de musique jusqu'à 3 heures du matin.

Afin de faciliter l'accès à ces quelques douze heures d'animation continue réparties aux quatre coins de la ville, une seule carte d'entrée – la Maxicarte – vous ouvre non seulement les portes des musées mais aussi celles des transports lausannois, le tout pour seulement 10 francs (enfants gratuit). – AG



De l'or dans la fontaine du Palais de Rumine.

Quelques animations choisies parmi d'autres...

Concours. Où l'on découvre d'abord l'histoire de la ville grâce à une visite présentée par les conservateurs du musée à 18h. Puis où l'on se donne le frisson en participant à trois concours: identifier des objets insolites sortis des collections, participer à la muséification de sa vieille lampe de poche (que l'on aura pris soin d'amener avec soi) dans le cadre du concours de la plus ancienne lampe de poche et découvrir des saveurs et odeurs venues du passé. Musée historique de Lausanne.

Miam-miam. Cuisson de sangliers accompagnée de libations à Bacchus (vin aux épices et au miel) suivis par la dégustation de la bête apprêtée à la romaine. Musée romain de Vidy, dès 13h.

Clic-clac photo. Où les enfants de 8-12 ans apprennent à tirer le portrait et à développer leur créativité sur la base de photographies de Curtis. Musée de l'Elysée, de 14h à 17h.

El Chokolato. Un atelier qui invite les enfants âgés de 8 à 12 ans à devenir des chercheurs de pépites de chocolat qu'ils pourront ensuite couler dans le moule d'une monnaie dont l'original est à retrouver dans les collections. Cabinet des médailles cantonal, de 13h à 18h.

Ruée vers l'or. Grands et petits, munis d'une batée – l'outil indispensable de tout bon chercheur d'or – partent à la prospection du précieux métal dissimulé dans la fontaine du Palais de Rumine. Musée cantonal de géologie, de 13h à 18h.

Animal. Un rallye ponctué de surprises à la poursuite des animaux du musée avant d'enchaîner dès 20h30 avec une visite guidée débridée conduite par un comédien. Musée cantonal de zoologie. Dès 14h.

L'Afrique en couleurs et en musique. Les enfants sont invités à jouer du pinceau dans le cadre d'une peinture murale collective dont le thème *Rêve l'Afrique* se retrouve dans le jeu à la découverte des goûts, odeurs, sons et couleurs africains. Contes et musique africaines s'emparent de la nuit dès 20h. Fondation Verdan- Musée de la main. Dès 13h.

E viva l'España. Entre trois visites guidées consacrées à Picasso (14h45, 17h45, 20h45), une pause au bar à tapas s'impose tandis que la terrasse fredonne aux rythmes de la musique espagnole. Fondation de l'Hermitage.

Programme complet et Maxicarte auprès des offices Lausanne Tourisme, des musées, des guichets TL. www.lanuitdesmusées.ch.

Spectacle

31e Festival de la Cité, Lausanne. Théâtre, musique, jazz, danse et bien d'autres animations feront vibrer le cœur de la vieille ville du 6 au 14 juillet.

Expositions

Espace Arlaud, Lausanne. *Arts de vivre Vaud 2000.* Enquête photographique vaudoise par 16 artistes. Jusqu'au 22 juillet.

Musée historique, Lausanne. *Regards sur la ville, 1900-1939.* Quelque 550 photos ou images de Lausanne. Jusqu'au 19 août.

Fondation de l'Hermitage, Lausanne. *Picasso, Klee, Dubuffet...* Collection Jean Planque. Du 1er juin au 26 août.

Musée de l'Art brut, Lausanne. *Johann Hauser.* Jusqu'au 30 septembre.

Fondation Claude Verdan-Musée de la main, Lausanne. *Art et médecine en Afrique.* Jusqu'au 16 septembre.

Cabinet des Estampes, Vevey. *Picasso.* La suite des «347»: gravures de la collection Jean Planque. Jusqu'au 9 septembre.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains, Lausanne. *L'opéra au mu.dac.* Décors et costumes des représentations de *Lucio Silla* de W.A Mozart, créées pour l'Opéra de Lausanne en février 2001. Jusqu'au 12 août.

Musée historique, Lausanne. *Regards sur la ville, 1900-1939.* Quelque 550 photos ou images de Lausanne. Jusqu'au 19 août.

Découverte

Les mardis étoilés, Lausanne. A la découverte des étoiles grâce aux télescopes de l'Observatoire de Lausanne et aux conseils de moniteurs. Tous les mardis du mois de juillet, de 21h à 23h30. Ch. des Grandes-Roches 8. Annulé en cas de pluie.

Musique

Récital d'orgue à la cathédrale de Lausanne. Claudia Termini, professeur au Conservatoire de Parme, interprète Scheidemann, Boehm, Bach, vendredi 29 juin, à 19h. Entrée libre.

Sérénade du Sinfonietta de Lausanne. Rossini, Bizet, Verdi, dans l'amphithéâtre du parc Mont-Repos. 10 et 16 juillet, à 21h. Pluie: casino de Montbenon.

Chœur de l'Ecole normale, cathédrale de Lausanne. Messe de Joseph Haydn à l'occasion de la cérémonie des remises de brevets. Vendredi 6 juillet, à 14h30.